

NOUVEL HAY MAGAZINE

SANS FRONTIÈRES

1ère assemblée citoyenne panarménienne



LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE CITOYENNE PANARMÉNIENNE



Le FUTUR ARMÉNIEN est une initiative publique lancée par des Arméniens et des amis de l'Arménie pour créer une compréhension commune autour des objectifs de développement durable pour la mère patrie et la diaspora. Plus de 110 000 Signataires de 108 pays ont déjà rejoint l'Initiative.

Avec la participation d'experts réputés et du grand public, L'AVENIR ARMÉNIEN a formulé **15 objectifs pan-arméniens** (voir : [15 objectifs • L'Avenir arménien](#)). En participant aux prochaines discussions et conventions de l'Initiative ARMÉNIENNE DU FUTUR, chaque Arménien de naissance et par choix peut faire partie de la planification collective des prochaines étapes vers la mise en œuvre de ces objectifs.

Du 10 au 12 mars 2023, la première [Convention](#) du futur arménien se tiendra à Erevan. Les trois objectifs sur quinze de la FUTURE ARMENIAN Initiative seront discutés lors de la Convention :

Unité Arménie-Diaspora

Responsabilité historique

Croissance démographique

La Convention serait une excellente occasion pour chaque Arménien adulte prêt à contribuer à façonner l'avenir de la patrie et de la diaspora de faire entendre ses pensées et ses opinions, de discuter de scénarios élaborés par des experts et d'élaborer des ensembles de recommandations sur la réalisation de ces objectifs. .

L'inscription à la Convention de l'Arménie du Futur est ouverte à tous. Ce serait la première « assemblée citoyenne » en Arménie, et la première expérience mondiale d'« assemblée citoyenne » avec la participation de la diaspora.

Vous trouverez ci-dessous des réponses à certaines des questions fréquemment posées.

Quel type d'organisation est The FUTURE ARMENIAN ?

L'AVENIR ARMÉNIEN est une initiative publique à affiliation apolitique et non partisane.

Qui peut participer à The FUTURE ARMENIAN Initiative ?

Tout citoyen arménien adulte ou représentant de la diaspora arménienne.

Quelle est la procédure de sélection des participants ?

Les personnes qui se sont inscrites à la Convention reçoivent un code unique, à travers lequel le tri des participants est effectué. Le tirage au sort des participants qui assisteront physiquement à la Convention aura lieu en janvier. Toutes les autres personnes inscrites auront un accès direct aux documentations et une chance de participer aux discussions en ligne.

Quels sont les principes de sélection des participants ?

La Convention comptera 200 participants de la République d'Arménie, d'Artsakh et de la diaspora sélectionnés par un processus de tirage au sort transparent. De plus, la sélection garantit les critères démographiques du pays tels que le sexe, l'âge, la communauté et le niveau d'éducation.

Y a-t-il une compensation pour les participants ?

Afin d'assurer l'égalité des chances pour tous les participants, les sponsors de la Convention couvriront les frais de voyage de tous les participants, ainsi que l'hébergement à Erevan pendant la Convention.

Comment s'inscrire à la Convention ?

Pour faire partie du premier congrès, inscrivez-vous au congrès en remplissant le formulaire d'inscription :

En visitant le site [officiel](#) de l'initiative le Futur arménien

+374 60 700 800 (poste 333)

convention@futurearmenian.com

